



Barentin, le 21 octobre 2022

**A l'attention de l'ensemble des résidents
76570 SAINTE-AUSTREBERTHE**

Pôle Propreté

Dossier suivi par : Julie AÏCARDO

Responsable du pôle propreté

Tél : 02.32.94.49.06

Courriel : j.aicardo@cc-caux-austreberthe.fr

N/Réf. CB/SB/DDC/JA/CB/2022-366

Objet : dotation d'un conteneur de déchets ménagers recyclables avec réduction de la fréquence de collecte

Madame, Monsieur,

Comme vous pouvez le constater depuis quelques années, nous produisons moins de déchets ménagers (-30 kilos/an/habitant entre 2015 et 2020) en partie grâce à un meilleur tri sélectif optimisé notamment depuis l'extension des consignes de tri appliquée par notre syndicat de traitement, le SMEDAR.

Cette réduction des déchets est également liée aux différentes opérations que nous menons depuis, telles que les dotations de composteurs, de poules, de subventions pour l'achat d'un équipement de réduction des végétaux, etc.

Enfin, l'adoption par la collectivité d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés en date du 15 avril 2021 permet dorénavant de nous doter d'une feuille de route avec des objectifs ambitieux pour les années à venir.

Nous pouvons donc nous réjouir de cette réduction des déchets, et à ce titre je me permets de vous féliciter tout simplement puisque « la réduction des déchets » est l'affaire de tous, tant sur le plan économique qu'environnemental.

Cet effort collectif doit être poursuivi. C'est pourquoi nous avons souhaité lancer une expérimentation sur deux volets sur la commune de Blacqueville, précisément aux 17 familles résidant aux Charmilles en novembre 2021 pour aboutir à une couverture globale sur la totalité de la commune, soit 270 foyers en tout depuis le 26 février 2022.

Le premier volet consiste en la conteneurisation pour le tri. Il s'agit de doter chaque foyer d'un conteneur pour qu'il puisse plus facilement entreposer ses déchets recyclables. Plusieurs expériences au niveau national démontrent que la conteneurisation améliore fortement le geste de tri des usagers.

Par ailleurs, nous avons eu la volonté d'optimiser les fréquences de tournées. Les camions de Caux-Austreberthe réalisent 70.000 km par an alors même qu'il a été constaté que les poubelles présentées étaient

à moitié vides chaque semaine. L'expérimentation était portée sur un passage pour collecter dit en CO,5, c'est-à-dire un passage tous les 15 jours pour les déchets ménagers et les recyclables hors verre.

Après plus de quatre mois de test à la résidence des Charmilles, qui s'est révélé plutôt positif, les membres du conseil communautaire ont décidé d'étendre le dispositif aux 6 autres communes rurales entre septembre 2022 et juin 2023. Ainsi, chaque foyer sera doté d'un conteneur dédié aux déchets ménagers recyclables hors verre avec une réduction de la fréquence de collecte des deux flux en CO,5, c'est-à-dire toutes les deux semaines.

Pour Sainte-Austreberthe, la collecte des déchets ménagers s'effectuera toujours le mardi, et celle des déchets recyclables le mercredi ; le seul changement portera sur une collecte toutes les deux semaines. Afin de faciliter le repérage dans la semaine de ramassage, les collectes se tiendront toutes les semaines impaires à compter du mardi 6 décembre 2022.

Par conséquent, un conteneur à couvercle jaune adapté à la composition familiale vous sera remis :

Le vendredi 2 décembre 2022 de 13h à 20h salle Marcel Bertaux à Sainte-Austreberthe

Ce bac sera rattaché à l'habitation et non nominativement à une personne. Votre présence est impérative pour récupérer votre conteneur car à défaut, vos sacs jaunes ne seront plus ramassés au sol comme actuellement.

En outre, afin de vous donner les moyens de sortir votre bac d'ordures ménagères toutes les deux semaines, un composteur vous sera également offert avec un bio-seau et des consignes adaptées pour réduire la part des déchets. Lors de cette journée, la société Terraléo se tiendra à votre disposition pour vous apporter tous les conseils nécessaires.

Préalablement à la remise des équipements, nous souhaitons vous convier à une réunion d'informations afin de vous expliciter l'ensemble du processus qui se tiendra le **mercredi 16 novembre 2022 à 18h** au sein de la salle Marcel Bertaux de Sainte-Austreberthe.

Croyez-moi, à court terme, le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères va considérablement augmenter dans les mois à venir. Certains contribuables de collectivités voisines en subissent déjà les conséquences.

Au sein de Caux-Austreberthe, nous nous efforçons d'anticiper les hausses à venir en adoptant une politique de réduction des déchets, en optimisant les collectes, en ramassant les conteneurs remplis en totalité toutes les deux semaines, plutôt que de ramasser des conteneurs à moitié vides toutes les semaines.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.



**P/o le Président
Le Vice-Président à la propreté
Sylvain Bulard**